

Diagnostic Territorial, les modes de vie en frange métropolitaine.

La commande formulée par la DDT du Val d'Oise, demande de produire un diagnostic sur les territoires de deux intercommunalités : Le Val Parisis et Plaine Vallée rassemblant au total 33 communes et 450 000 habitants. L'enjeu est donc de produire un diagnostic territorial, en étudiant les modes de vie sur ces territoires. Qu'est ce que les modes de vie nous apprennent sur ces territoires situés en « frange métropolitaine » ?



La commande de la direction départementale des territoires se porte sur une échelle particulière celle de deux intercommunalités, qui regroupe au total 33 communes et 450 000 habitants. Les territoires du Val Parisis et de Plaine Vallée sont deux intercommunalités du département du Val d'Oise, situées dans la banlieue nord-ouest de Paris. Territoire de moyenne banlieue parisienne, il s'étend des limites de la métropole du grand Paris à la plaine de Pierrelaye en limite d'agglomération. Encore très rural il y a un siècle, des moyens de transports performants l'ont rendu de plus en plus

attractif pour une population à la recherche d'une propriété immobilière proche de Paris mais moins onéreuse et dans un cadre agréable. Le territoire du diagnostic est alors marqué par son aspect résidentiel, commercial mais aussi touristique. Comme tout territoire, il est en partie façonné par ses habitants.

Les modes de vie sont donc l'axe par lequel sera fait ce diagnostic, cette notion de mode de vie caractérise les pratiques des habitants sur un territoire, et les représentations qu'ils en ont.

L'enjeu est donc de se détacher d'une conception et de l'élaboration classique

d'un diagnostic territorial ayant pour but de faire « un état des lieux » du territoire. Le but est de mettre en place une méthodologie permettant d'étudier ces modes de vie, et de les mettre en contexte du développement territorial. C'est en effet l'une des caractéristiques de cette commande, le résultat étant notamment d'orienter la rédaction de futurs documents de planification.

Problématique : les franges métropolitaines du Val Paris, un ou plusieurs territoires ?

Le territoire d'étude est le résultat d'une grande diversité de pratiques qui ont contribué à façonner sa morphologie urbaine. Les modes de vie déterminent pour beaucoup les manières dont les habitants se représentent et pratiquent le territoire d'étude, seulement ils varient beaucoup selon leur commune d'appartenance et leur profil social. Si les modes de vie sont multiples, on peut dès lors se demander si le Val Paris est une frange métropolitaine constituée d'un territoire d'un seul tenant, selon quelles modalités et pour qui. Les réalités géomorphologiques et urbanistiques, ainsi que la sociologie du territoire construit autour de pratiques et de temporalités bien différentes, nous conduisent à réfléchir à cette question d'unité.

Nous l'avons vu, les territoires de vie peuvent être très éclatés et ne se cantonnent pas uniquement à une zone concentrique autour du domicile. Ils correspondent à la géographie mentale des habitants et de leurs pratiques. Afin de tenter de comprendre si le territoire du Val Paris est une frange métropolitaine, la diversité des modes de vie inhérents aux habitants suggère d'observer les pratiques de ces territoires de vie afin de mieux comprendre certaines réalités territoriales qui peuvent alors émerger.

Quelle méthodologie adopter ?

Pour répondre à notre problématique, nous nous dotons d'outils méthodologiques applicables directement sur des sites emblématiques choisis. Nous avons décidé d'utiliser trois méthodes. Nous avons fait des observations urbaines sur chaque site, effectué des questionnaires à la gare d'Ermont Eaubonne et sur la zone d'activité de la Patte d'Oie d'Herblay. Enfin nous avons réalisé les entretiens sur l'ensemble du territoire du diagnostic.

Il convient de préciser que l'intérêt d'adopter plusieurs outils méthodologiques réside dans la mise en commun des résultats qu'ils nous apportent. Chaque résultat ou information est partagée, comparée et mesurée aux conclusions des différentes méthodes. Les observations appuient par exemple les entretiens ou contredisent des résultats de questionnaires. Le traitement de ces données est fondamental et sera la base de notre diagnostic et de notre réflexion sur les modes de vie.

Développement du diagnostic

I-La composition d'un territoire en marge de Paris

1) L'offre territoriale

Il ressort de notre travail de terrain que notre territoire d'étude est un territoire adapté pour les ménages ayant des enfants et pour les seniors, tandis que les ménages plus jeunes et sans enfants ont des demandes auxquelles l'offre territoriale ne répond pas.

L'offre territoriale est donc adaptée à certaines catégories de population que l'on peut diviser selon les âges. Les plus jeunes bénéficient d'offres importantes de la part

des institutions territoriales grâce aux équipements (médiathèques, piscines...), les plus âgés semblent exploiter le potentiel du territoire à travers des pratiques mêlant sport et culture (randonnées à la forêt de Montmorency, course à pied aux buttes...). Les « jeunes », étudiants et jeunes actifs semblent à travers nos résultats de terrain souffrir d'un manque d'offre culturelle sur le territoire du Val Parisien et de Plaine Vallée. L'offre culturelle est donc inégale et caractérise des territoires de vie plus ou moins étirés, et la frange métropolitaine comme un territoire inadapté et méconnu.

Il est cependant important de nuancer ces affirmations, les groupes de randonneurs exploitent un territoire qu'ils connaissent de mieux en mieux au travers de leurs randonnées. Ils savent comment pratiquer le territoire et en tirer le meilleur profit, cette connaissance apparaît donc ici comme une compétence, que chaque usager ou habitant quel que soit son âge ou sa catégorie socio-professionnelle peut lui-même développer.

2) Les inégalités d'accès à l'offre territoriale : entre inadaptabilité et méconnaissance

Le territoire n'est dans son ensemble pas inadapté aux modes de vie de sa population. Mais ce sont les jeunes étudiants et jeunes actifs qui semblent lui trouver le plus de défauts. Ces habitants du territoire se déplacent régulièrement à Paris et y trouvent une offre adaptée, "si on veut aller boire un verre on reste à Paris". La dimension sociale permet également d'expliquer cette représentation, les rencontres faites par ces "jeunes" à Paris, sur le lieu où ils travaillent ou étudient notamment. Un "jeune" vivant sur le territoire d'étude sera amené à rencontrer des jeunes vivant en Seine et Marne ou en

Essonne par exemple. Paris devient ainsi une centralité où les habitants vivant en frange ou au sein même de la métropole convergent pour se rencontrer, et accéder à une offre culturelle large.

L'observation faite le long de la Seine aux limites de la commune d'Herblay nous a menés jusqu'à la Maison du passeur. Ce bar-restaurant, est le seul espace en bord de Seine permettant aux usagers de boire un café, et de profiter de la proximité avec la Seine. L'échange avec le barman nous a appris qu'il s'agissait d'un lieu fréquenté par les jeunes le soir, il s'agit du premier lieu que l'on pourrait comparer à un « pub » et qui permet aux jeunes vivant sur le territoire de « sortir boire un verre ». Une étudiante résidant à Herblay nous a appris qu'elle ne connaissait pas ce lieu, sa vie nocturne et culturelle était totalement polarisée par Paris ou par le bureau, seul Bar-restaurant situé sur la zone commerciale de la patte d'oie d'Herblay. L'entretien mené avec cette étudiante démontre qu'elle connaissait bien mieux certains quartiers de Paris que sa propre commune, en ignorant qu'un bar pouvait répondre à ce qu'elle cherche en allant jusqu'à Paris. Cette situation illustre donc que les territoires de vie de certains habitants ne sont pas calqués sur l'offre territoriale.

II- Deux communautés d'agglomération dépendantes de la métropole parisienne ?

1) Modes de vie et transports, symbole d'une dépendance métropolitaine

Le transport est une caractéristique importante de notre territoire d'étude et des modes de vie des habitants. Les transports en commun sont axés sur les gares et un réseau ferroviaire orienté vers Paris, tandis que les transports individuels sont sur-représentés, en atteste l'utilisation de la

voiture. Les difficultés relevées lors de notre terrain apparaissent dans le transport local qui est perçu comme “inefficace” et la difficulté pour les acteurs du territoire de faire appel aux “mobilités douces” faute de structures, de sécurité et d’aménagement.

La frange métropolitaine a donc un réseau de transport permettant des flux importants avec Paris mais manque de cohérence sur une échelle plus locale, et ne fait que renforcer une “dépendance” avec la métropole.

Les territoires de vie intègrent le lieu de résidence et le lieu de travail, or quand ces deux sites se trouvent dans le territoire administratif, l’utilisation de la voiture est quasi - systématique. Les déplacements non liés au travail, effectués majoritairement le week-end, symbolisent cette pratique.

2) Des modes de vie qui révèlent une pratique temporalisée du territoire

L’étude des pratiques et des modes de vie des habitants dessine un territoire temporalisé, auquel est susceptible de s’adapter l’offre territoriale. Notre travail de terrain révèle que les habitants profitent de la diversité des offres commerciales et récréatives locales majoritairement le soir et le week end. Le cadre de vie joue également un rôle dans l’esquisse de cette temporalité : des lieux comme la forêt de Montmorency ou les buttes sont bien plus fréquentés le week end. Un habitant de Franconville se réjouit du « calme », une habitante de Bessancourt nous dit aimer pouvoir « s’aérer les poumons loin de Paris » le week-end. L’offre territoriale spécifique du territoire, axée sur les loisirs et les commerces, induit une fréquentation des lieux ponctuelle, qui s’effectue majoritairement le week end ; des lieux comme la patte d’oie ou la forêt sont bien

plus fréquenté le week end. Nous noterons que d’autres offres s’adaptent à cet aspect temporalisé du territoire, comme le marché nocturne de Franconville, ouvert de 16h à 20h tous les jeudis soir.

3. La relation des habitants à leur territoire de vie

1) La traduction spatiale des modes de vie

Lors de nos entretiens, on demandait préalablement aux habitants de réaliser une carte mentale de leur « territoire », sans préciser ce que l’on entendait par là afin de ne pas perturber la représentation qui leur vient instinctivement à l’esprit. Il est alors apparu que l’échelle communale était largement dépassée par les pratiques individuelles. Celles-ci s’exercent sur plusieurs territoires : par exemple le jeune homme de 26 ans habitant Saint-Brice-sous-Forêt [cf. carte mentale] a un territoire de vie qui correspond à peu de choses près au périmètre institutionnel de Plaine Vallée.

Les différentes cartes mentales réalisées sont intéressantes car elles révèlent que certains lieux ont tendance à créer un rayonnement, et sont ainsi à la base de la spatialisation des modes de vie. C’est le cas des bords de Seine, mais aussi de la Patte d’Oie et d’Enghien-les-Bains qui sont aussi des marqueurs du territoire puisqu’ils sont cités par plusieurs habitants au moment d’identifier leur territoire de vie.

2) Un enjeu local : les habitants et leur territoire institutionnel

Pourtant, les grands sites que nous avons choisis apparaissent comme des lieux à usage unique pour les habitants : commerce/loisir/voyage. A titre d’exemple, la création d’un cinéma à la Patte d’Oie nous a été rapportée de nombreuses fois, et si cela montre que ces lieux sont connus,

cela nous apprend aussi qu'ils ont besoin de renouveau. Les travaux à la gare d'Ermont-Eaubonne sont d'ailleurs appréciés par les individus questionnés sur place et qui ont connu la gare avant.

Aussi, on se rend compte que d'autres lieux reviennent. Ils ne sont pas emblématiques du Val Parisis comme Enghien ou les bords de Seine mais plutôt de la frange métropolitaine en tant que territoire de vie : il s'agit de la piscine, du cinéma, de la médiathèque, du petit parc du coin... Largement fréquentés par les habitants.

Si certaines communes comme Herblay parviennent à fixer leurs habitants, l'éparpillement de ces activités sur l'ensemble du territoire du diagnostic participe à l'extension des territoires de vie des habitants. Les cartes mentales montrent que les modes de vie se concentrent dans les deux intercommunalités, en-dehors de l'attraction qu'exerce Paris pour certains (pour ce qui est des pratiques pointues comme le travail, la culture, les études). Malgré la popularité de leurs projets (cf. tweet), les institutions intercommunales sont pourtant encore peu connues des habitants.

Éléments de Conclusion

Les modes de vie ont donc été l'élément central de ce diagnostic pour interroger la notion de frange métropolitaine et a permis d'obtenir des réponses sur les habitants, leur manière d'utiliser le territoire, de s'y déplacer, de le pratiquer, et également d'en

déduire quelles en sont leurs représentations, leur territoire de vie, la connaissance des opportunités et des offres proposées par les territoires du Val Parisis et de Plaine Vallée.

Il paraît donc possible de désigner une frange métropolitaine non pas comme un espace géographique concentrique et hermétique situé à une distance donnée des limites de Paris mais comme un ensemble de territoires, interdépendants avec la métropole et également entre eux. L'exemple d'Enghien-les-Bains illustre cette relation par les modes de vie, tous les habitants du Val Parisis connaissent cette commune située dans une autre intercommunalité, et revient régulièrement pour accentuer le manque de centres villes au sein du territoire.

Il s'agit d'une pluralité de territoires que l'on peut difficilement calquer sur des limites administratives, dépendants, selon les résultats de ce diagnostic, des modes de vie des habitants vivant au sein de ces franges métropolitaines. Cette relation aux modes de vie se caractérise par des équipements, des structures à fort rayonnement pratiqués par les habitants de communes adjacentes, éloignées, rurales ou urbaines, qui sont caractéristiques de ces territoires aux franges de la métropole.

Commanditaire : Direction Départementale des territoires du Val d'Oise

Etudiants : Ferraros Emma, Saint Paul Hélène, Reynaud Bastien, Montaz Luigi, Couvreur Baptiste, Pelletier Maël, Malteste Adrien

Encadrants : Pauline Silvestre, Jérôme Rollin